

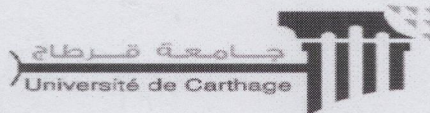
CONSULTATION 02/2025

Sélectionner une entreprise ou Un Consultant en Co- conception de service , de plateforme et d'outils
digitaux

REPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



Interreg



Co-funded by
the European Union

NEXT MED

CONSULTATION 02/2025

**SELECTION D'UN CONSULTANT OU D'UNE ENTREPRISE EXPERT
(E) EN CO-CONCEPTION COLLABORATIVE DE SERVICES, DE
PLATEFORMES ET D'OUTILS DIGITAUX**

WP3 PROJET SmartGreenEcos

(INTERREG NEXT MED)

AU PROFIT DE L'Université de Carthage

Article 1. Contexte

Le projet **SmartGreenEcos** vise à transformer les petites et moyennes entreprises agro-alimentaires de la région méditerranéenne (MED) en acteurs actifs au sein d'un écosystème intelligent et durable. Cette initiative se concentre sur le renforcement de l'activité économique dans le secteur agroalimentaire, en promouvant des pratiques durables, la transformation numérique et la collaboration entre les parties prenantes. Le projet sera mis en œuvre dans quatre pays : **Chypre, Tunisie, Grèce et Jordanie**.

Dans le cadre de ce projet multilatéral à vocation écologique, une des composantes le « Work Package 3 » (WP3) vise à sélectionner l'écosystème des PME à développer. Afin de réaliser l'OUTPUT 3.3 (Lignes directrices pour les services écosystémiques : co-conception avec les bénéficiaires des services et des plateformes) du WP3, l'activité A3.3.1 (Co-conception collaborative des services, plateformes et outils numériques pour faciliter la transition smart-green des PME de l'écosystème), doit être effectué et qui consiste en :

Une approche de co-conception via les Living Labs

- Impliquer les PME sélectionnées (bénéficiaires) issues des groupes industriels choisis dans des sessions de conception participative.
- Recueillir un retour d'expérience continu afin d'orienter la conception des services, plateformes et outils numériques.

Une co-conception collaborative des services et plateformes : une activité clé pour le WP4

- Organiser des ateliers itératifs et des cycles de communication avec les PME.
- Veiller à ce que les solutions proposées répondent aux besoins pratiques de l'écosystème agroalimentaire méditerranéen.
- Aligner le processus de conception sur les objectifs de la transition intelligente et verte (smart-green transition).

Une élaboration des lignes directrices pour la conception des plateformes et applications du WP4

- Documenter les méthodologies, bonnes pratiques et enseignements tirés.
- Fournir des orientations opérationnelles pour le développement de services centrés sur l'utilisateur.

- Garantir que les lignes directrices alimentent directement la conception des services et plateformes du WP4.

Article 2. Objet de la mission

La présente consultation vise à sélectionner une entreprise ou un consultant expert en co-conception de services, de plateformes et d'outils digitaux

Tâches/Activités	Référence WP3	Volume
A3.3.1 Co-conception collaborative de services, de plateformes et d'outils digitaux pour faciliter la transition verte intelligente : Mise en œuvre d'un processus de conception collaboratif, pour des échanges réguliers et à des retours d'expérience avec les PME participantes. Les partenaires du projet s'assureront que les services et plateformes finaux développés dans le cadre du WP4 répondent efficacement à leurs besoins et attentes. En impliquant activement les entreprises et les PME dans le processus de conception et de développement, les plateformes ainsi créées sont mieux adaptées aux exigences du secteur et plus susceptibles d'engendrer des résultats positifs pour toutes les parties prenantes.	A3.3	25 PME

Tâches transversales :

- Coordination avec les experts WP3, WP4 et WP5 tout au long du processus et avec le coordinateur projet en Tunisie.
- Participation aux réunions de suivi et présentation des résultats

CONSULTATION 02/2025

Sélectionner une entreprise ou Un Consultant en Co-conception de service , de plateforme et d'outils digitaux

Article 3. Livrables attendus :

Livrable	Contenu	Échéance estimée
L1 – Plan de co-conception	Document méthodologique présentant : la méthode de co-design via Living Labs (objectifs, outils, phases, acteurs) ; la sélection des PME bénéficiaires (critères, profils...) ; le calendrier des sessions participatives et la logistique associée ; les instruments de collecte de feedback (questionnaires, grilles, outils numériques).	Décembre 2025
L2 - Rapport intermédiaire sur les sessions de co-conception	Synthèse des ateliers participatifs organisés avec les PME et partenaires WP4 ; Résumé des commentaires, suggestions et priorités exprimés par les bénéficiaires ; Identification des axes d'amélioration pour les plateformes et services WP4 ; Documentation des bonnes pratiques et difficultés rencontrées (retour d'expérience).	Janvier – Février 2026
L3 - Rapport final – Guide de services digitaux SmartEco au bénéfice de l'écosystème des entreprises	Lignes directrices opérationnelles pour la conception de services et plateformes WP4 : méthodologie de co-design et principes d'inclusion des PME ; cadre de gouvernance des Living Labs ; fiches pratiques par type de service (outil numérique, plateforme collaborative, service d'appui) ; recommandations pour assurer l'adoption, la scalabilité et la durabilité des services ; leçons apprises et bonnes pratiques transférables à d'autres contextes MED.	Mars 2026

CONSULTATION 02/2025

Sélectionner une entreprise ou Un Consultant en Co- conception de service , de plateforme et d'outils digitaux

Article 4 . Profil recherché

- Diplôme universitaire (Master ou Doctorat) en innovation, design de services, ingénierie industrielle, transformation numérique...
- Expérience professionnelle
- Minimum 8 ans d'expérience pertinente dans la conception participative de services et plateformes (Living Labs, Design Thinking, innovation ouverte).
- Réalisations démontrées dans des contextes de transition verte et numérique.
- Expérience en animation de groupes multi-acteurs (PME, clusters, associations, institutions publiques).
- Capacité à traduire les besoins utilisateurs en recommandations fonctionnelles pour le développement de plateformes ou services numériques.
- La connaissance des approches Living Lab, User-Centric Design, et des méthodes agiles est fortement valorisée.

Article 5 : Réception des offres

Les offres doivent parvenir à l'Université de Carthage (UCAR) sous plis fermé, et ce par courrier recommandé ou par rapide-post ou remis directement au Bureau d'Ordre de

L'Université de Carthage (contre décharge) à l'adresse suivante :

Université de Carthage, Avenue de la République BP 77-1054 Amilcar, Tunis.

« A ne pas ouvrir »

CONSULTATION 02/2025

**SELECTION D'UN CONSULTANT OU D'UNE ENTREPRISE EXPERT (E) EN CO-
CONCEPTION COLLABORATIVE DE SERVICES, DE PLATEFORMES ET
D'OUTILS DIGITAUX**

»

Au plus tard le **07/11/2025 à 12h00** le cachet de la poste ou du bureau d'ordre fait foi.

Article 6 : Pièces administratives et financières à fournir

L'offre du soumissionnaire doit renfermer :

- 1- Copie de la RNE
- 2- Présentation de la Société
- 3- Le Curriculum Vitae de l'expert dédié, dûment rempli, détaillant son expérience dans les domaines spécifiés. Ce CV doit être accompagné des copies des diplômes et des attestations de services
- 4- La liste détaillée des références de la société, établie selon le modèle joint en Annexe 1.
- 5- La liste détaillée des références de l'expert, établie selon le modèle joint en Annexe 2.
- 6- Offre Financières selon le Modèle joint en Annexe 3

Article 7 Evaluation des Offres

Conformément aux dispositions du décret n° 2014-1039 du 13 mars 2014, portant réglementation des marchés publics, l'évaluation des offres et le choix de l'attributaire seront fondés sur la méthode de sélection de l'offre la **mieux-disante**.

Cette méthode combine la qualité technique et le coût. La note globale (N) de chaque soumissionnaire sera calculée en pondérant la note technique (NT) à **60 %** et la note financière (NF) à **40 %**, selon la formule suivante :

$$N = (0.60 \text{ NT}) + (0.40 \text{ NF})$$

1. Évaluation de l'offre technique (NT) – 60 %

La note technique (NT) sera évaluée sur un total de **100 points**, répartis comme suit :

- **Critère 1 : Références de la société/bureau d'études (30 points)**
 - Ce critère évalue l'expérience et les références de la société dans des missions similaires à l'objet du présent marché.
- **Critère 2 : Profils et références des intervenants clés (40 points)**
 - Diplômes et certifications de l'expert **10 points**
 - Références de l'expert dans des missions similaires : **30 points**
- **Critère 3 : Méthodologie de travail (30 points)**
 - Ce critère évalue la pertinence de la méthodologie proposée, le plan de travail, et la compréhension des objectifs de la mission.

Seules les offres ayant atteint une note technique (NT) 70 sur 100 seront considérées comme techniquement conformes et admises à l'analyse financière.

2. Évaluation de l'offre financière (NF) – 40 %

CONSULTATION 02/2025

Sélectionner une entreprise ou Un Consultant en Co- conception de service , de plateforme et d'outils digitaux

la note financière (NF) sera attribuée sur 100 points. L'offre financière (en H.T.V.A.) la moins-disante recevra 100 points. Les notes des autres offres seront calculées en appliquant la formule :

$$NF = 100 \times (\text{Montant le moins-disant}) / \{\text{Montant de l'offre considérée}\}$$

Article 8-Modalité de Paiement

Les paiements seront effectués par virement sur la base des livrables approuvés par la Coordinatrice du projet et contre présentation d'une facture en quatre exemplaires originaux.

Article 9 : Confidentialité

Les deux parties s'engagent à tenir pour strictement confidentiel les informations et notamment toutes les données qui auraient été transmises, dont elles auront pu disposer dans l'exécution du présent marché et ne les divulguer à quiconque ni lors de l'exécution du marché, ni après son exécution, ni après sa résiliation.

Toute information mise par l'une des deux parties dans le domaine public ne sera plus couverte par cette clause de confidentialité.

Article 10 : Droit d'enregistrement

Les droits d'enregistrement du marché sont à la charge du titulaire du marché.

Article 11 : Entrée en Vigueur du Marché

Le marché ne sera valable qu'après sa signature entre les deux parties contractantes.

Tunis le

Tunis le

Lu et approuvé

Nom, Prénom et Fonction

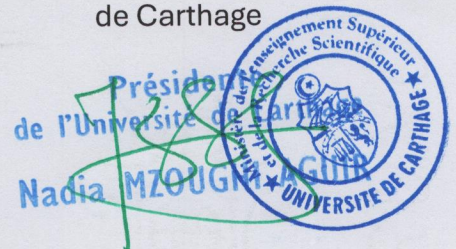
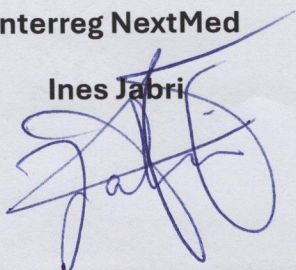
La Présidente de l'Université
de Carthage

Coordinatrice du Projet

Smart Green ECOS

Interreg NextMed

Ines Jabri



CONSULTATION 02/2025

Sélectionner une entreprise ou Un Consultant en Co- conception de service , de plateforme et d'outils
digitaux

Annexe

Annexe n° 1**Bordereaux de Prix**

N°	Désignation	Unité	PT HTVA
1	A3.3.1 Co-conception collaborative de services, de plateformes et d'outils digitaux pour faciliter la transition verte intelligente : Mise en œuvre d'un processus de conception collaboratif, pour des échanges réguliers et à des retours d'expérience avec les PME participantes. Les partenaires du projet s'assureront que les services et plateformes finaux développés dans le cadre du WP4 répondent efficacement à leurs besoins et attentes. En impliquant activement les entreprises et les PME dans le processus de conception et de développement, les plateformes ainsi créées sont mieux adaptées aux exigences du secteur et plus susceptibles d'engendrer des résultats positifs pour toutes les parties prenantes.	Forfaitaire	

« J'arrête la présente offre pour un montant de DT (en toutes lettres :). »

Annexe n°2**Liste détaillée des références de la société**

<u>Intitulé de la mission - Projet</u>	<u>Client</u>	<u>Date début</u>	<u>Date fin</u>	<u>Référence de la pièce justificative</u>

NB: Cette liste doit être accompagnée par les pièces justificatives nécessaires (contrat, attestation de bon exécution, bon de commande,...).
Les références qui ne sont accompagnées de pièce justificative ne seront pas comptabilisé

CONSULTATION 02/2025

Sélectionner une entreprise ou Un Consultant en Co- conception de service , de plateforme et d'outils
digitaux

Annexe n°5

Liste détaillée des références de L'Expert

<u>Intitulé de la mission - Projet</u>	<u>Client</u>	<u>Date début</u>	<u>Date fin</u>	<u>Référence de la pièce justificative</u>

NB: Cette liste doit être accompagnée par les pièces justificatives
nécessaires (contrat, attestation de bon exécution, bon de commande,...).
Les références qui ne sont accompagnées de pièce justificative ne seront
pas comptabilisé

Fait à..... le.....

(Signature et cachet du soumissionnaire)